

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00318
Numéro SIREN : 883 397 184
Nom ou dénomination : 2L IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 2971

2L IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
Au Capital de 1 000 euros
883 397 184 RCS EPINAL

Siège social : 5 Rue Sous la Ville 88300 BAZOILLES SUR MEUSE

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 30 JUIN 2023

Le 30 Juin 2023 à Seize Heures, au siège social

Monsieur **Laurent LAVAUX**, demeurant 5 Rue Sous la Ville 88300 BAZOILLES SUR MEUSE

Propriétaire de la totalité des 11 890 actions de cent euros composant le capital social de la Société **2L IMMOBILIER**

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul associé et Président de la Société, Monsieur Laurent LAVAUX a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- La nomination d'un Directeur Général

PREMIERE
Décision - Approbation des comptes

L'associé unique unique ayant pris connaissance du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 34 259,23 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

LL

DEUXIEME

Décision - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 34 259,23 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 34 259,23 euros

Affectation :

RAN Créditeur 34 259,23 euros

TROISIEME

Décision - Conventions réglementées

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce l'associé unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président savoir :

↪ Entre la Société et SAS ARMURERIE LAVAUX dont Monsieur Laurent LAVAUX, est Président

- ✓ Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, un montant de 79 500 euros a été refacturé à la SAS ARMURERIE LAVAUX au titre de la location du bâtiment ainsi que les taxes foncières pour un montant de 8 571 euros
- ✓ Un compte courant « Laurent LAVAUX » est ouvert dans les livres de la société et s'élève à un montant 54 362,76 euros (crédeur)

QUATRIEME DECISION – NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale décide de nommer Madame **Jeanne BOYER** en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Madame **Jeanne BOYER**, demeurant 5 Rue Sous la Ville à BAZOILLES-SUR MEUSE, est nommée directeur général de la société **21 immobilier**, RCS EPINAL 883 397 184 pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, Madame **Jeanne BOYER** déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

LL

Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, Madame Jeanne BOYER est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société 2L IMMOBILIER dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

Madame Jeanne BOYER est autorisée, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur Laurent LAVAUX, Président de la SAS 2L IMMOBILIER

Signature



Madame Jeanne BOYER

Faire précéder la signature de la mention manuscrite

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général » Signature

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

